



FICHE 7

RECOMPENSE AUX NOUVEAUX DIPLOMES

PUBLIC	Les jeunes reçus aux diplômes du Brevet, du CAP, du BEP, du BAC habitants la commune
FORME DE L'AIDE	Carte Cadeau remis aux lauréats lors d'une réception organisée avant la rentrée scolaire suivante
PROCEDURE DE LA DEMANDE	Les jeunes sont invités à se faire connaître en mairie après communication sur le Flash Info et sur le site internet. Ils devront produire un justificatif d'obtention du diplôme (photocopie du diplôme ou tout autre document)
MODALITE DE L'AIDE	Carte Cadeau pour le Brevet : 20€ Carte Cadeau pour le CAP, BEP, BAC : 30€